

Résumé de la réunion

Table de consultation sur la petite enfance (TCPE)

Réunion n° 13 – le 17 janvier 2026 de 9 h à 16 h (en personne)

Résumé

La treizième réunion de la table ministérielle de consultation sur la petite enfance (TCPE) s’est tenue le samedi 17 janvier 2026.

Cette réunion portait sur les sujets suivants :

- **dernières nouvelles sur la réforme du secteur de l’éducation et de la garde des jeunes enfants** – présentation détaillée décrivant les progrès accomplis dans la réforme du secteur et l’évolution de la situation en ce qui concerne le financement, avec des réponses aux questions des membres tout au long de la présentation
- **modèle de financement** – mise à jour fournie aux membres sur les retards dans le déploiement du modèle de financement et discussion sur les dispositifs de soutien éventuels à titre provisoire pour le secteur
- **cadre pour la qualité des services** – présentation sur le développement du secteur et sur les liens de partenariat, avec une vue d’ensemble du rôle du spécialiste de l’assurance de la qualité (spécialiste AQ)

Ordre du jour

1. Allocution du ministre Brendan Maguire et questions-réponses
2. Dernières nouvelles sur le modèle de financement et discussion sur les mesures provisoires
3. Mise à jour sur le cadre pour la qualité des services
 - a. développement du secteur et liens de partenariat
 - b. rôle du spécialiste de l’assurance de la qualité (spécialiste AQ)
4. Communications du secteur

Allocution du ministre Brendan Maguire et questions-réponses

L’honorable Brendan Maguire, ministre de l’Éducation et du Développement de la petite enfance, exprime sa reconnaissance pour le travail accompli par les différents membres de la table de consultation en sus de leur travail dans le secteur lui-même. Il considère que les bases sont désormais bien en place et il souligne l’ampleur des progrès accomplis dans la réforme du secteur de la petite enfance. Il reconnaît que le financement disponible à l’heure actuelle ne permet pas d’atteindre la moyenne de 10 dollars par jour pour les frais de garde des enfants de moins de six ans. Il indique qu’il continue de rencontrer ses collègues au gouvernement fédéral et dans les autres provinces pour chercher à faire progresser la réalisation des objectifs prioritaires en Nouvelle-Écosse. Il est à l’écoute des membres qui ont des questions et des commentaires pour lui, avec leurs différents points de vue, et il s’efforce d’y répondre.

Dernières nouvelles sur la réforme du secteur de l'éducation et de la garde des jeunes enfants

Les membres se voient présenter une mise à jour sur les progrès accomplis depuis 2021 dans la réforme du secteur de l'EGJE et sur les retombées de l'évolution de la conjoncture économique et de la situation budgétaire. Les tensions liées à l'inflation et les dernières données mises à jour sur le secteur ont pour conséquence que les hypothèses posées initialement en ce qui concerne le coût des initiatives ne sont plus d'actualité. En raison de la situation budgétaire actuelle, tant au gouvernement fédéral qu'au gouvernement provincial, les fonds supplémentaires disponibles sont limités. La Nouvelle-Écosse a renforcé son effort budgétaire de plus de 40 % depuis 2021 et, à l'avenir, le financement du gouvernement fédéral se concentrera sur la consolidation des progrès accomplis, plutôt que sur la poursuite de l'élargissement des initiatives. On décrit les facteurs clés dans la viabilité, le développement et le caractère abordable des initiatives et on répond tout au long de la présentation aux questions des membres de la TCPE.

Dernières nouvelles sur le modèle de financement et discussion sur les mesures provisoires

Les membres se voient présenter une mise à jour sur le modèle de financement et sur le fait que la mise en œuvre a pris du retard, en raison de la poursuite des discussions avec le gouvernement fédéral sur la cadence des progrès et sur les priorités. Les membres présents discutent de mesures provisoires éventuelles pour apporter du soutien au secteur en attendant la mise en œuvre du modèle. Ils insistent, dans la discussion, sur la nécessité des dispositifs de soutien financier, en particulier pour certains exploitants.

Mise à jour sur le cadre pour la qualité des services

Développement du secteur et liens de partenariat

La discussion sur le cadre pour la qualité des services porte principalement sur le développement du secteur et les liens de partenariat. Les membres présents sont invités à indiquer les organismes en milieu communautaire qui sont susceptibles de pouvoir nous aider à répondre aux besoins du secteur et ils sont invités à suggérer des politiques ou des ressources pour favoriser le développement du secteur.

Rôle du spécialiste de l'assurance de la qualité (spécialiste AQ)

On présente aux membres une vue d'ensemble du rôle du spécialiste de l'assurance de la qualité (spécialiste AQ), qui combine à la fois l'attribution des permis et la vérification du respect des exigences d'amélioration en continu. On fournit des détails sur les fonctions remplies par la personne remplissant ce rôle et sur la raison d'être d'une telle réforme. Les membres présents insistent sur l'importance du maintien d'un soutien de niveau approprié pour le personnel de direction, sur le souci d'avoir une charge de travail réaliste pour les spécialistes AQ et sur l'importance des critères de recrutement (expérience, antécédents) pour les personnes devant remplir ce rôle.

Communications du secteur

Il s'agit du dernier point à l'ordre du jour de la réunion. On présente un plan pour la communication de certaines mises à jour importantes. Les membres présents offrent des conseils sur le contenu et sur les modes de communication.